

Le calcul est réalisé à partir du document technique D9-INESC-FFSA-CNPP « Défense extérieure contre l'incendie – Guide pratique pour le dimensionnement des besoins en eau », édition septembre 2001.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des besoins en eau d'extinction incendie sont les suivants :

Les activités de JPM sont pour une grande partie associées à des activités de chaudronnerie. Il existe ainsi de larges zones où la propagation d'incendie n'est pas envisageable. Ainsi, JPM a identifié les zones d'ateliers dans lesquelles la propagation d'incendie n'est pas envisageable.

Ces zones ont été définies par la nature des activités qui y sont faites (chaudronnerie manuelle ou robotisé – zones feu par nature) ou du fait des allées de circulation définies ou de la nature des matériaux qui y sont entreposés (éléments soudés ou composants bruts en acier ou alu).

Le plan ci-dessous permet d'identifier ces zones où par nature la propagation d'un incendie n'est pas envisageable.

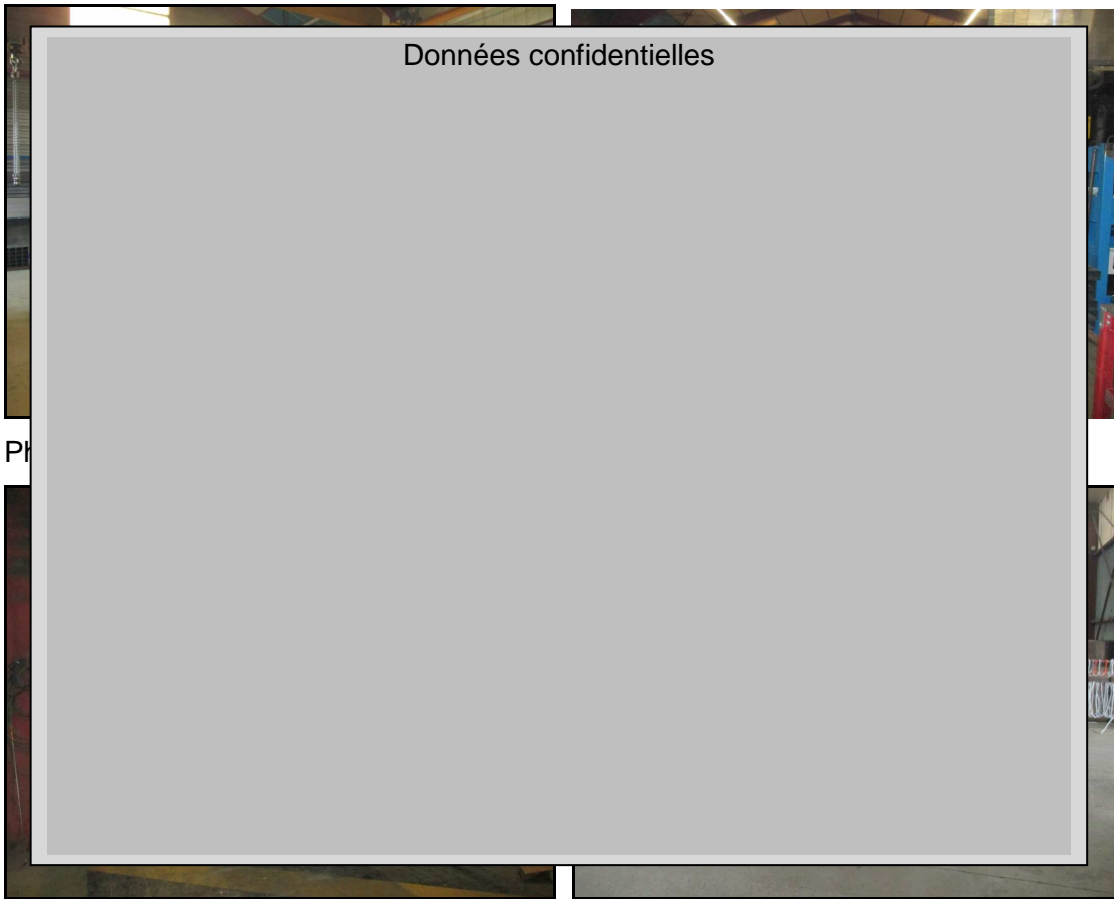
Figure 2 : Localisation des zones où la propagation d'un incendie n'est pas envisageable

Les photographies ci-dessous montrent les activités dans les zones identifiées dans la figure ci-avant. Elles permettent de montrer la nature des stockages et des activités et l'absence d'éléments susceptible de concourir à la propagation d'un incendie.



Photographie 5

Photographie 6



Photographie 9

Photographie 10



Figure 3 : Localisation des prises de vues

Ainsi, les zones à prendre en compte dans le calcul des besoins en eau incendie s'en trouvent donc diminuées. Aussi dans le cadre du calcul des besoins en eau d'extinction avons-nous pris la plus grande surface où un incendie peut potentiellement se propager. Elle correspond à la surface du plus grand bâtiment (bâtiment principal (bâtiment standard), y compris sa future extension) moins la surface des zones de « non propagation » soit 6 064 m² comme le montre le tableau suivant.

Repère bâtiment / Zone	Dimensions (approximativement)	Surface au sol (approximativement)	Zone de non propagation	Surface Atelier Risque Incendie	Hauteur du faîtage (en m)
Données confidentielles			1 937 m ²	Données confidentielles	10,5 m
			1 311 m ²		9,2 m
			1 865 m ²		10,65 m
			765 m ²		6,5 m
					6 m
					3,5 m
					6,5 m
					8,7 m

Les bâtiments sont en bardage métallique double peau. La résistance au feu des parois sont inférieure à 2 heures. Comme indiqué précédemment nous avons considéré comme plus grande surface non recoupée, la surface du plus grand bâtiment (y compris son extension future) moins les surfaces où la propagation d'un incendie n'est pas envisageable au regard des matières stockés (métaux) ou des activités réalisées.

La catégorie de risque retenue est de 1 (façonnage, travail mécanique, usinage mais également utilisation et stockage de pigment métallique).

Les calculs réalisés selon le document technique D9 (voir tableau ci-dessous) indiquent que les besoins en eau d'extinction incendie sont de 390 m³/h et 780 m³ sur 2 heures.